

PHS  
p.03

### POUVOIRS PUBLICS

#### Les premières assises des dérives sectaires ■ France

■ Annoncées par Sonia Backès, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargée de la Citoyenneté, les Assises nationales de la lutte contre les dérives sectaires se sont tenues au ministère de l'Intérieur les 9 et 10 mars 2023....

Groupes  
p.13

### TÉMOINS DE JÉHOVAH

#### Investigations chez les Témoins de Jéhovah ■ Japon

■ Des avocats japonais ont fondé un groupe afin de soutenir les enfants d'adeptes des Témoins de Jéhovah. Le groupe a été créé au début du mois de janvier 2023 sous l'impulsion de l'avocat Kotara Tanaka lui-même ex-adepte des Témoins de Jéhovah...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances  
p.15

### DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

#### Les coachs épinglés par la DGCCRF ■ France

■ Des agents de la DGCCRF ont mené durant une enquête auprès de coachs spécialisés dans le développement personnel. Des anomalies ont pu être constatées chez 80% d'entre eux...

## SOMMAIRE

#### Phénomène sectaire

- p.02 ■ Généralités
- p.03 ■ Pouvoirs publics

#### Groupes

- p.06 ■ Anastasia
- Anthroposophie
- p.07 ■ Churches of Christ
- p.08 ■ Enfants de Dieu
- p.09 ■ Happy Science
- Jesus Morning Star
- p.10 ■ Little Pebble

- Mankind Project
- p.11 ■ Mormons
- p.12 ■ Nouvelle Acropole
- Régénère
- p.13 ■ Témoins de Jéhovah

#### Mouvances

- p.15 ■ Développement personnel
- p.16 ■ Exorcisme
- Mouvance évangélique
- p.17 ■ Mouvance hindouiste
- New Age
- p.18 ■ Paranormal

- p.19 ■ Pratiques de soins non conventionnelles
- p.20 ■ Survivalisme
- Théorie du complot

#### Thèmes connexes

- p.25 ■ Alimentation
- p.26 ■ Méditation
- Mouvement anti-vaccination
- Yoga

# Phénomène sectaire

## Généralités

### Le phénomène sectaire en Belgique ■ Belgique

■ Dans le courant du mois de mars 2023, l'hebdomadaire belge *Le Vif* a fait un point sur le phénomène sectaire. En donnant la parole à de nombreux acteurs, le journal a abordé le traitement du sujet par les pouvoirs publics, le rôle des associations et les tendances sectaires qui touchent le plat pays.

#### Des structures classiques au gourou 3.0

*Le Vif* dresse le constat que l'imaginaire collectif sur les mouvements sectaires est quelque peu ancien et que la réalité aujourd'hui est tout autre : le gourou n'est plus aussi caricatural, l'image de l'adepte fragile est erronée et toutes les classes sociales sont touchées par le phénomène. En Belgique, une définition du terme secte est inscrite dans la loi du 2 juin 1998 comme « tout groupement à vocation philosophique ou religieuse, ou se prétendant tel, qui, dans son organisation ou sa pratique, se livre à des activités illégales dommageables, nuit aux individus ou à la société ou porte atteinte à la dignité humaine ». Les croyances ne sont pas jugées ni visées par cette définition, mais bien les délits. La Belgique bénéficie d'une loi sur l'abus de faiblesse qui a été conçue comme un outil de lutte contre les dérives sectaires mais demeure selon

André Frédéric, président d'Aviso, trop méconnue et peu utilisée.

Les mouvements New Age sont réapparus en Belgique ces dernières années. Ils se basent sur le rejet de la médecine, de la science, le mal-être, la quête de sens, le rejet des institutions ou encore les préoccupations écologiques. Les adeptes aujourd'hui ne semblent pas croire en une unique doctrine mais fondent leurs propres mélanges de croyances en picorant de tous les côtés comme le font les complotistes. Les associations et organisations belges reçoivent aussi de nombreuses sollicitations liées aux Eglises protestantes mais aussi aux domaines de la santé et du développement personnel.

En Belgique comme partout, le phénomène évolue. Les organisations classiques et structurées restent bien ancrées mais les spécialistes, comme Kerstine Vanderput, directrice du Centre d'information et d'avis

sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), ont vu se développer de nombreuses organisations, notamment sur internet, qui s'avèrent tout aussi dangereuses. Elles sont moins repérables et ciblent tous les publics. Des personnes qui se posent des questions peuvent trouver sur internet des réponses charlatanesques pouvant être dangereuses. Les algorithmes peuvent enfermer les personnes dans un tunnel de propositions frauduleuses. Kerstine Vanderput, va même plus loin et s'inquiète des potentiels risques liés à l'avènement de l'intelligence artificielle (IA) qui permet d'encore mieux cibler les publics et de délivrer un discours « hyperindividualisé » répondant exactement aux interrogations des individus avec une apparence de langage humain. Pour la cheffe du CIAOSN, on pourrait entrer dans l'ère des « dérives sectaires 3.0 » avec des applications spirituelles, des chatbots pouvant

>>>

>>>

converser avec les internautes ou même des « robots humanoïdes pensés pour remplacer un ministre du culte ». En 2022, la *BBC* avait enquêté sur ce phénomène et notamment sur les liens entre les cultes religieux et l'IA. L'article avait montré comment celle-ci pouvait donner des sermons, répondre aux interrogations des croyants quelle que soit leur religion avec « un aplomb déconcertant ». Neil McArthur, philosophe et directeur du Centre d'éthique professionnelle et appliquée à l'université du Manitoba (Canada), avance avec certitude que de nouveaux cultes vont voir le jour et que des fidèles vénéreront l'intelligence artificielle notamment du fait de son intelligence supérieure, de sa créativité et de son immortalité.

Les potentielles dérives sectaires liées à l'IA et l'opacité des gourous du web rendent le travail des personnes œuvrant à la lutte contre le phénomène sectaire de plus en plus complexe.

### **Le traitement du phénomène sectaire par les pouvoirs publics et les associations**

En Belgique, les associations se plaignent d'un manque de moyens mais quelques signaux semblent encourageants. Dans les années 1990, le sujet a été une préoccupation de l'Etat à la suite d'une série d'événements qui ont marqué la décennie (Ordre du Temple Solaire, attentat d'Aum). En réaction les autorités belges avaient mis en place une commission d'enquête parlementaire en 1996 et le CIAOSN a été fondé en 1998. Aujourd'hui, le CIAOSN fonctionne en sous-effectif mais continue d'effectuer ses missions d'information aux citoyens ou aux autorités, d'avis et de recommandation. Le centre réalise des fiches sur des mouvements ou tendances sectaires. Leurs dernières réalisations font écho aux mouvements qui inquiètent en France à savoir par exemple Mankind Project, les citoyens souverains ou encore le réseau Solaris. Cela démontre encore le caractère transfrontalier du phénomène sectaire.

Le sujet a semblé ne plus avoir de place importante

dans l'agenda politique belge. Certains députés le déplorent et pensent que le phénomène ne reviendra malheureusement sur le devant la scène qu'en cas d'événement tragique. Ce désintérêt proviendrait d'une réorientation des moyens vers la lutte contre le terrorisme. La donne semble pourtant changée, car en 2022, après la prise de poste de Francisca Bostyn à la tête de la Sûreté de l'Etat (service de renseignement et de sécurité belge), le rapport de l'institution mentionnait les organisations sectaires comme sujet dont elle pourra assurer un suivi plus poussé notamment avec le soutien du CIAOSN.

Si les missions d'information et de renseignements semblent être de nouveau en marche en Belgique, l'aide et l'accompagnement des victimes sont en difficulté malgré le travail des associations comme Aviso, SAS Sekten ou encore le Savecs (Service d'aide aux victimes d'emprise et de comportement sectaire). ■

(Source : [Levif.be](https://www.levif.be), 23.03.2023)

## **Pouvoirs publics**

### **Les premières Assises des dérives sectaires ■ France**

■ Annoncées à l'automne 2022 par Sonia Backès, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargée de la Citoyenneté, les Assises nationales de la lutte contre les dérives sectaires se sont tenues au ministère de l'Intérieur les 9 et 10 mars 2023. Elles constituent un événement politique majeur et le début d'une politique étatique concernant le phénomène sectaire.

>>>

Durant ces deux journées étaient réunis tous les acteurs œuvrant à aider les victimes et lutter contre les dérives sectaires : à savoir l'essentiel des acteurs étatiques concernés par la problématique, les associations, les chercheurs, journalistes, lanceurs d'alerte, représentants des plateformes numériques, des victimes mais aussi des instances politiques provenant de différents ministères ou des parlementaires. Au programme du vendredi, sept ateliers regroupaient les différents acteurs autour de plusieurs thématiques pour définir une feuille de route comprenant des mesures concrètes. Les thématiques étaient les suivantes :

- faire évoluer le droit et les réponses judiciaires
- renforcer la coopération interservices
- consolider le partenariat entre l'Etat et les associations
- mieux accompagner les victimes
- renforcer la lutte contre les dérives sectaires en Europe
- lutter contre les dérives sectaires sur Internet
- déconstruire le discours complottiste pour mieux lutter contre les dérives sectaires.

L'Unadfi a pu participer à certaines de ces commissions qui permettront à l'Etat de mettre en place une politique solide concernant le phénomène sectaire en suivant les différentes pistes de travail et propositions émanant

de cette journée. Dans son discours de clôture, Sonia Backès a précisé qu'une feuille de route interministérielle sera officiellement présentée « avant l'été ». Le plan sera porté par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), qui verra son effectif passer de 12 à 15 personnes.

Sonia Backès a par ailleurs présenté les 3 axes principaux de sa politique ainsi que certaines propositions qui devraient être mises en place.

Le premier axe est celui de la prévention. La secrétaire d'Etat rappelle très justement qu'« il est sans doute plus facile d'empêcher des gens d'entrer dans ces phénomènes sectaires que de les en faire sortir ». Le but est donc clairement affiché : que le moins de personnes possibles entrent dans un mouvement sectaire. Sonia Backès a présenté un certain nombre de propositions : une campagne nationale pour prévenir des risques d'une dérive sectaire, la signature d'un partenariat entre la Miviludes et les plateformes numériques afin de faire de la prévention notamment en formant les modérateurs ou en utilisant les algorithmes pour fournir des contenus vérifiés à caractère scientifique et en communiquant une information fiable. La Miviludes pourra demander le retrait de contenus illicites et signaler les contenus dangereux.

Le deuxième axe concerne l'accompagnement des victimes. Elle

souhaite que les signalements se fassent plus simplement et envisage une territorialisation de l'aide avec un partenariat formalisé entre la Miviludes et les associations. Son objectif est que les victimes sachent à qui s'adresser. Partenaires de confiance de la Miviludes, les associations pourront effectuer des signalements auxquels la Miviludes devra répondre dans les 48H. Les préfetures et les différents secteurs ministériels dans chaque département devront aussi être vigilants sur les phénomènes qui existent sur leur territoire. Autre point celui de l'indemnisation des victimes. La ministre entend travailler avec le ministère de la Justice afin qu'elles puissent bénéficier du Fonds de garantie des victimes d'infractions. Elle envisage la formation de nombreux acteurs à la problématique sectaire notamment la police, la justice et différents maillons territoriaux de l'Etat.

Le troisième axe est celui de l'évolution du dispositif législatif. Durant ces Assises, Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des professions de santé, a souhaité la mise en place d'un dispositif permettant d'encadrer les pratiques de soins non conventionnelles et la création d'un « comité d'appui » sur le sujet qui réunira des experts et des acteurs associatifs. D'un point de vue législatif un texte pourrait aboutir à la création d'un

>>>

délict d'incitation à l'arrêt d'un traitement en cas de maladie grave. La sujétion psychologique pourrait devenir une circonstance aggravante pour certains délits et crimes et les sanctions pour les

abus de faiblesse pourraient être durcies. ■

(Sources : L'Express, 09.03.2023 & Ouest France, 09.03.2023 & La Croix, 10.03.2023 & Le Figaro, 10.03.2023 La Gazette des communes, 13.03.2023 & Charlie Hebdo, 15.03.2023 & Ministère de l'Intérieur&

Discours de clôture de Sonia Backès, Assises nationales de la lutte contre les dérives sectaire, 10.03.2023)

Voir le discours de clôture de Sonia Backès : Lien vers la vidéo : [https://twitter.com/Interieur\\_Gouv/status/1634214774568304640?s=20](https://twitter.com/Interieur_Gouv/status/1634214774568304640?s=20)

## La CAIMADES : un outil d'enquête précieux ■ France

■ **Le Figaro a donné la parole à Franck Dannerolle, chef de l'Office central pour la répression des violences aux personnes (OCRVP), qui comprend la Cellule d'assistance et d'intervention en matière de dérives sectaires (CAIMADES). Il aborde le travail de la CAIMADES, organisme composé de 8 enquêteurs en charge des dérives sectaires ainsi que le profil des victimes de dérives sectaires.**

Franck Dannerolle indique que la CAIMADES travaille actuellement sur 25 dossiers et sur autant de profils différents de gourous, de domaines d'infiltrations et de techniques.<sup>1</sup> L'un des seuls dénominateurs communs à ces gourous est la mise en place de l'emprise mentale par une technique comprenant trois étapes distinctes : la séduction, la déconstruction et la reconstruction selon la doctrine sectaire. Il constate parmi les victimes une « une surreprésentation des cadres et des professions intellectuelles » attirés par une

certaine démarche intellectuelle, des questionnements sur le sens de la vie, le monde, l'univers...

Pour Franck Dannerolle se reconnaître victime notamment de dérive sectaire nécessite un long processus de prise de conscience. Il continue en affirmant « Être victime de dérive sectaire est un abus de faiblesse : il faut donc avouer sa faiblesse » ce qui est parfois très difficile à admettre. Il est également difficile pour les proches de se rendre compte et de comprendre que l'un de leurs proches est mis sous emprise.

Interrogé sur les liens entre dérives sectaires et complotisme, Franck Dannerolle affirme qu'il n'y a pas superposition entre les deux. Il admet qu'il est en revanche intéressant de repérer les situations où les deux problématiques s'alimentent et se superposent car il est évident que des connexions demeurent. ■

(Source : Le Figaro, 09.03.2023)

1. La CAIMADES mène des enquêtes qui s'étendent en moyenne sur quatre ans. Elle intervient à la suite d'une demande du procureur de la République ou du juge d'instruction.

## A lire

### **Bulles n°157, 1<sup>ères</sup> assises nationales sur les dérives sectaires, mars 2023**



#### ■ Au sommaire de ce numéro :

- Retour sur les Assises nationales de la lutte contre les dérives sectaires
- Passeurs d'un monde à l'autre
- Ces enfants oubliés -(Note de lecture à
- PSNC et rélai médiatique
- L'essentiel de l'actualité

## Anastasia

### Anastasia, la secte pro-russe qui veut s'implanter en Europe

#### ■ International

■ D'inspiration néo-païenne et classée à l'extrême-droite, la secte Anastasia est née en Russie en 1996. Ses préceptes se fondent sur une série de dix bestsellers écrits par l'entrepreneur Russe Vladimir Megre, *Ringing Cedars*. Ces ouvrages au contenu antisémite décrivent les échanges entre leur auteur et Anastasia, une mystérieuse femme blonde aux pouvoirs surnaturels. Un couple d'origine allemande, Ines et Norman Kosin, tente aujourd'hui d'implanter le mouvement en Europe.

Le couple a tout quitté pour fonder une communauté inspirée du contenu des livres de Vladimir Megre. Ce dernier s'est fait prophète des paroles d'Anastasia, jeune femme rencontrée dans la taïga de Sibérie, qui lui aurait enseigné comment lutter contre l'asservissement par la société industrielle et contre les forces obscures qui mènent l'humanité à sa perte. Les dix livres qui relatent ces enseignements sont un appel à un retour à la nature et à une vie en auto-suffisance sur des fermes en permaculture. Afin de faire revivre ces préceptes, les Allemands Ines et Norman Kosin

se sont récemment installés sur un domaine isolé en Autriche, à la frontière de la Hongrie. Tous deux expliquent avoir été renforcés dans leur convictions par les restrictions anti-Covid.

Ulrike Schiesser, responsable de l'Office fédéral des questions sectaires, voit dans le mouvement Anastasia un concept qui, s'il semble contenir « toutes sortes d'idées inoffensives pour mieux vivre », pose par ailleurs certains problèmes car « il se positionne contre la démocratie, l'Etat ou la science », en se présentant comme la véritable voie à suivre, et en appelant à se séparer du

reste de la population. Elle note aussi « les éléments antisémites clairement présents dans les livres » qui sont niés ou minimisés par les membres de la secte. Les autorités autrichiennes s'inquiètent de l'expansion du mouvement Anastasia dans leur pays. La communauté compte entre 3000 et 4000 adeptes éparpillés entre l'Allemagne, la Suisse et l'Autriche. Néanmoins, le projet pourrait ne pas durer : vivant illégalement en Autriche, le couple est sous la menace d'un avis d'expulsion. ■

(Sources : france24.com, 15.03.2023 & varmatin.com, 22.03.2023)

## Anthroposophie

### Les écoles Steiner avancent cachées ■ International

■ *La Croix* a mené une enquête afin de décrypter ce qui se cache derrière les écoles Steiner-Waldorf notamment concernant leurs fonctionnements et l'ambiance ésotérique voire quasi-religieuse qui y règne.

>>>

Une maman a inscrit son fils dans un jardin d'enfants Steiner-Waldorf, attirée par la relation à la nature qui semble y être inculquée et pensant que les fêtes célébrées s'inscrivent dans le suivi du cycle des saisons. Cependant rapidement des choses vont la gêner notamment certaines cérémonies comme la spirale de l'Avent (dans une pièce plongée dans l'obscurité, les enfants, tenant une pomme dans laquelle est fichée une bougie, s'avancent au centre d'une spirale faite de branches de sapin posées au sol, allument leur bougie au centre, puis reviennent sur leurs pas). D'autres allusions religieuses ont commencé à inquiéter la maman. Une autre mère de famille ayant voulu se former à la pédagogie Waldorf évoque « un monde refermé sur lui-même », l'autorité des formateurs et l'impossibilité de la contradiction dans l'école de son fils.

Les différents témoignages recueillis par *La Croix* dans différents pays montrent comment les rituels de ces écoles ressemblent à des rituels

religieux. Comme ces sortes de prières recitées par les élèves dans lesquelles ils disent la main sur le cœur « Vers toi, esprit de Dieu, je me tourne et demande que forces bénissantes, pour apprendre et pour travailler, grandissent en mon être. ». Les autres témoignages évoquent les accointances masquées des écoles avec l'anthroposophie et pointent le manque de protection envers les enfants (par exemple par une non-intervention lors de bagarres entre enfants).

En France, une vingtaine d'établissements scolaires sont labellisés par la Fédération pédagogie Steiner-Waldorf et près de 1 000 dans le monde. La première école a été fondée par le fondateur de l'anthroposophie Rudolf Steiner en 1919. La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) reçoit régulièrement des questions et des témoignages sur ces écoles. Ils dénoncent notamment les liens entre la pédagogie et l'anthroposophie et le fait que cela soit bien souvent dissimulé. Les parents

sont insuffisamment informés des bases et des objectifs de la pédagogie mise en place dans ces écoles. La Miviludes appelle à la vigilance en particulier en ce qui concerne la couverture vaccinale, le niveau scolaire des enfants ou leur sécurité.

Grégoire Perra, ex-élève et professeur d'une école Steiner, alerte depuis de nombreuses années sur les dérives sectaires au sein de ces écoles. Il rappelle que tous les rituels et cérémonies qui s'y déroulent ont une signification dans le système de croyances anthroposophiques. Il dénonce aussi une coupure vis-à-vis du monde extérieur, une mise sous emprise, la violence entre les enfants, l'absence de limites, et une culture de la dissimulation.

La fédération Steiner-Waldorf reconnaît « une dimension spirituelle à l'être humain » dans sa pédagogie, mais il s'agirait « plutôt d'une spiritualité laïque » se défend sa porte-parole. ■

(Source : *La Croix*, 10.03.2023)

Churches of  
Christ

## L'Eglise International Churches of Christ accusée d'avoir étouffé des affaires d'abus sexuels sur mineurs ■ Etats-Unis

■ D'anciens fidèles poursuivent l'Eglise en justice pour des faits d'agressions sexuelles survenus lorsqu'ils étaient encore mineurs. Ils accusent également l'église d'avoir activement et continuellement tenté de camoufler ces crimes.

>>>

>>>

L'église International Churches of Christ, ou ICOC, basée à Los Angeles compte 118 000 membres. La première personne à avoir porté plainte pour attouchements sexuels a par la suite reçu de nombreux appels et sollicitations d'anciens membres qui disent avoir vécu la même chose : « c'est un puit sans fond » a-t-elle déclaré, « on reçoit de nouveaux appels tous les jours ». Aujourd'hui un certain nombre d'ex-fidèles portent plainte à leur tour. Certains racontent comment enfants, ils étaient retirés de l'école maternelle de l'Eglise pour

être transportés dans un autre bâtiment où ils étaient filmés et photographiés. Des femmes accusent l'Eglise de les avoir laissées aux mains d'un membre déjà condamné pour des actes de pédophilie dans le passé. Pendant des années, les victimes se sont senties empêchées de poursuivre l'Eglise en justice à cause du délai de prescription. Cependant, deux lois récemment promulguées en Californie ont permis l'ouverture de ces dossiers : la loi « Sexual Abuse and Cover-Up Accountability Act » et la loi « California Child

Victims Act » ont toutes les deux allongé le délai dont disposent les victimes d'abus sexuels pour initier une procédure judiciaire, offrant à ceux qui étaient mineurs lors des faits une seconde chance d'obtenir justice.

Également accusée par une ex-fidèle de fonctionner comme une secte dangereuse au système pyramidal, ICOC nie en bloc ces accusations, tout en assurant se pencher sur les accusations d'abus sexuels.■

(Source: [theguardian.com](https://www.theguardian.com), 19.03.2023)

## Une enfance dans un mouvement sectaire ■ France

### Enfants de Dieu

■ A l'aube des Assises nationales contre les dérives sectaires, de nombreux médias ont choisi de publier des témoignages d'ex-adeptes de mouvements sectaires afin de montrer la réalité de l'emprise et de prévenir. *France Bleu Auvergne-Rhône-Alpes* a choisi de donner la parole à Amoreena Winkler qui est sortie à l'âge de 17 ans des Enfants de Dieu.

Amoreena Winkler a grandi dans ce mouvement sectaire et vécu dans une grande maison avec de nombreux membres de la communauté. Elle raconte comment le gourou avait instauré des règles afin que la pédophilie puisse être pratiquée au sein du groupe. Il justifiait ces abus en parlant « d'une manière révolutionnaire de pratiquer et de donner l'amour ». Elle explique comment lorsqu'elle était plus jeune elle devait effectuer du prosélytisme en usant

de différentes techniques pour valoriser son interlocuteur et répondre à ses besoins.

Elle raconte comment sa sortie du groupe a été un long processus, particulièrement difficile lorsqu'on y était enfant. Elle a donc préparé sa sortie petit à petit avant d'en parler avec une assistance sociale à l'âge de 17 ans. Elle raconte être sortie aussi pour protéger ses frères et sœurs. Amoreena Winkler a de nombreuses fois témoignée dans la

presse ou dans des ouvrages. Elle a été l'une des premières à le faire afin de montrer comment se déroule la vie dans un contexte sectaire et d'alerter sur les différents abus pédophiles. ■

(Source : [France Bleu](https://www.francebleu.fr), 09.03.2023)

Lire sur le site de l'Unadfi, l'ensemble des articles sur Les Enfants de Dieu : <https://www.unadfi.org/mot-clef/edd-famille-internationale/>



## Happy Science

### Décès du fondateur ■ Japon

■ Ryuho Okawa, gourou qui a fondé le mouvement Happy Science en 1986, est décédé. Le groupe prétend avoir des millions de membres dans plus de 160 pays. La doctrine du groupe se base notamment sur la réincarnation et dit viser « l'instauration d'un monde où règnent l'amour, le bonheur et la prospérité ».

Le gourou avait reçu de nombreuses critiques notamment pour son culte de la personnalité et ses affirmations douteuses. Il avait prétendu pouvoir communiquer avec les esprits publiant alors des livres « d'entretiens » avec le président russe Vladimir Poutine, l'ancien président américain Donald Trump ou encore Jésus Christ. Le fils de Ryuho Okawa avait critiqué le comportement

de son propre père en exprimant le fait qu'il avait « menti sans relâche à ses adeptes ».

Ryuho Okawa avait fondé le « Parti de la réalisation du bonheur », son propre parti politique basé sur des idées comme la volonté de réduire la puissance de la Chine ou encore la restriction des droits de la communauté LGBT+. Bien qu'ils n'occupent pas de

sièges importants, quelques candidats du parti liés à la secte occupent des places au sein de certaines collectivités locales. ■

(Sources : 20 minutes, 02.03.2023 & Le Figaro, 02.03.2023)

Lire sur le site de l'Unadfi l'ensemble des articles sur Happy Science : <https://www.unadfi.org/mot-clef/happy-science/>

## Jesus Morning Star

### Netflix remporte son procès contre Jesus Morning Star(JMS)

#### ■ Corée du Sud

■ Netflix diffuse depuis le mois de mars un long documentaire en huit parties, qui s'intéresse aux leaders de quatre organisations religieuses sud-coréennes. « *In The Name of God : A Holy Betrayal* » (déjà disponible en français : « *Au Nom de Dieu : Les Bourreaux de la Foi* ») révèle la part sombre du fonctionnement de ces organisations dirigées par des prophètes autoproclamés qui ont manipulé et mis sous emprise leurs adeptes.

Le documentaire se penche notamment sur le cas de Jeong Myeong Seok, le leader de l'Église de la Providence, aussi connue sous le nom de JMS. Avant la sortie dudit documentaire, le groupe sectaire avait porté plainte contre Netflix pour diffamation, tentant d'empêcher sa diffusion. La justice a tranché en faveur de la plateforme, autorisant la diffusion du documentaire : « Netflix et ses associés semblent avoir collecté une somme considérable de données objectives à partir des-

quelles le programme a été créé ». Il est difficile de désapprouver leurs données simplement sur la demande émise par l'Église de la Providence. » a déclaré la Cour de Séoul.

Le documentaire contient des extraits vidéos et des enregistrements audio privés de Jeong Myeong Seok, dans lesquels on le voit et l'entend se vanter de ses performances sexuelles, complimenter le physique des femmes avec qui il a des relations, et

proclamer être Dieu lui-même. Ces images choquantes ne représentent « qu'un dixième » du mal que JMS a commis « durant ces trente dernières années », a déclaré le réalisateur du documentaire durant une conférence de presse qui s'est tenue à Seoul quelques jours après la sortie du film.

Jeong Myeong Seok avait été condamné en 2009 à dix ans de prison pour agressions sexuelles sur plusieurs de ses fidèles. Il est aujourd'hui à nouveau accusé

>>>

>>>

d'agression sexuelle envers deux femmes, une australienne et une hong-kongaise. Il semblerait que d'autres femmes en Corée du

sud, au Japon et à Taiwan soient en train d'organiser un recours collectif contre Jeong Myeong Seok ■

(Sources: [variety.com](https://www.variety.com), 03.03.2023 & [koreaherald.com](https://www.koreaherald.com), 06.03.2023 & [straitstimes.com](https://www.straitstimes.com), 12.03.2023)

## Little Pebble

### Une vie dans la secte de William Kamm ■ Australie

■ Ses adeptes le prénomment Little Pebble, ou « Petit Caillou ». Ses victimes se souviennent de William Kamm comme d'un dangereux prédateur.

Une de ses victimes a récemment participé à une entrevue avec une journaliste d'investigation, revenant sur son parcours qui l'a menée de son pays d'origine, l'Allemagne, jusqu'en Australie où elle s'est retrouvée piégée dans une relation avec celui qui se faisait appeler Little Pebble. Le leader de la secte apocalyptique l'Ordre de St Charbel affirmait recevoir directement de la Vierge

Marie des messages et des avertissements qu'il transmettait à ses adeptes. Selon ces messages, il avait été choisi pour repeupler la Terre après l'apocalypse – à laquelle les membres de la secte survivraient – et devait pour ce faire s'entourer de douze reines et soixante-douze princesses, en tout quatre-vingt-quatre femmes censées porter ses enfants.

L'inspecteur en chef australien

Peter Yeomans a déclaré que William Kamm se servait de « la religion d'une manière qui sépare les familles. C'était tout simplement affreux et cela a continué pendant de nombreuses années. [Dans son entreprise de prédation] il se rapprochait des familles pour avoir accès à tous ces enfants et c'est simplement terrible » ■

(Sources: [9now.nine.com.au](https://www.9now.nine.com.au), 27.02.2023 & [todayfm.co.nz](https://www.todayfm.co.nz), 03.03.2023)

## Mankind Project

### Mankind Project et le masculinisme sous les radars de la Miviludes ■ France

■ Dans son dernier rapport, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) a exprimé des inquiétudes concernant l'organisation masculiniste Mankind Project (MKP).

Mankind Project est une association fondée aux Etats-Unis en 1984 qui propose des « aventures initiatiques » pour « nouveaux guerriers » lors de week-ends entre hommes avec un programme tenu secret. Ces week-ends durent trois jours, sont organisés environ dix fois par an et regroupent à chaque fois 36 hommes encadrés par une cinquantaine d'autres

baptisés le « staff ». Selon le site internet le coût d'un week-end est de 550 euros par personnes.

*La Croix* a pu assister à une « soirée de retour » au Forum 104 à Paris, au cours de laquelle les membres français de MKP célèbrent leurs nouveaux frères qui viennent de suivre un stage. Ils semblent tous satisfaits et parlent d'une

expérience qui a changé leur vie et leur a permis de trouver leur place parmi les autres hommes. Mais aucun ne parle du contenu du stage, le secret est bien gardé.

La Miviludes a reçu plusieurs saisines au sujet des pratiques qui se déroulent au sein de ces stages, notamment des « rites initiatiques où l'individu est poussé à ses li-

>>>

>>>

mites ou se retrouve dans des situations déstabilisantes voire humiliantes ». Les témoignages reçus par la mission montrent des pratiques qui s'apparentent à de l'emprise mentale : coupure avec le monde extérieur, privation de sommeil et de nourriture, nudité pendant de longues heures même en cas de froid, séances de confessions publiques sur leur enfance, leurs relations familiales ou avec les femmes, et d'autres exercices jugés « attentatoires à la dignité des participants ». De son côté le « staff » semble avoir recours à la culpabilisation et l'intimidation. Les témoignages montrent aussi pour certains des ruptures avec l'entourage et des changements de discours et de comportements. Tous ces éléments peuvent être le signe d'une dérive sectaire.

MKP s'inscrit dans la mouvance masculiniste qui vise à « exacerber une représentation caricaturale de l'homme dominant », se-

lon la Miviludes. Cette idéologie est souvent présentée comme une réaction à l'émancipation des femmes et au mouvement féministe. Pour Mélanie Gourarier, anthropologue, chercheuse au CNRS et autrice d'un livre sur les masculinistes, cette idéologie veut revenir dans un premier temps à une version viriliste de la masculinité et à une domination masculine « traditionnelle » et dans un autre temps à une version « progressiste et réformatrice » qui « consiste à dire que les masculinités doivent se transformer, intégrer le progrès social et les luttes féministes ». La lutte contre la masculinité toxique est aujourd'hui valorisée et permet à ces hommes d'accaparer l'espace de parole. Mélanie Gourarier note que ces stages exaltent les émotions masculines et que ces réunions en non-mixité sont admises alors qu'elles sont très mal vues quand « elles concernent des femmes ou des personnes ra-

cisées ». Au-delà de MKP, de nombreux « coachs en séduction » ou youtubeurs masculinistes prospèrent et leur influence semble grandissante. La Miviludes a reçu de nombreux signalements de parents inquiets de leur influence exercée sur des jeunes hommes entre 17 et 28 ans. Ces discours sont partagés et ont une audience grandissante sur l'ensemble des médias sociaux. Pour Marie Peltier, historienne et spécialiste du complotisme, les théories masculinistes donnent à penser que le féminisme est allé trop loin et a renversé les rapports de dominations. Elle constate que ces discours sont portés par de nombreux influenceurs d'extrême droite qui gagnent en visibilité en surfant sur des polémiques qui agitent le débat public et qu'ils sont de plus en plus relayés au-delà de l'extrême droite. ■

(Sources :TF1, 08.03.2023 & La Croix, 09.03.2023 & La Voix du Nord, 17.03.2023)



## Le quotidien d'un jeune missionnaire mormon ■ Grande-Bretagne

■ Le plus grand centre de formation de missionnaires mormons en Europe se situe dans la ville de Chorley, dans le Lancashire (Angleterre). La BBC a pu s'y rendre et rencontrer de jeunes mormons, dont Rebekah Cooper qui fait partie des dizaines de milliers de jeunes mormons dans le monde à se porter volontaires pour travailler en tant que missionnaires

Obéissant à un programme strict, les jeunes du centre de formation de Chorley apprennent à enseigner les croyances mormones et à utiliser les réseaux sociaux pour entrer en

contact avec des personnes qu'ils estiment susceptibles d'être converties. Le recrutement en ligne est au cœur de leur mission : création de contenus ciblés pour susciter des réactions ou des

réponses, envoi d'un minimum de cinquante messages par jour aux potentiels convertis... « on a parfois un peu l'impression d'être un influenceur », déclare la jeune Rebekah Cooper. Celle-

>>>

>>>

ci explique qu'après avoir quitté le camp de formation, les jeunes sont envoyés avec un ou deux partenaires attirés dans la ville où ils effectueront leur travail de missionnaire. Rebekah a vécu pendant près de deux ans avec deux autres missionnaires dans un minuscule appartement. De là, elles alimentaient leurs réseaux sociaux, quand elles n'allaient

pas à la rencontre des gens dans la rue. Pendant le peu de temps libre dont elles disposaient, elles n'avaient pas le droit de se divertir, ni de suivre l'actualité, ni de contacter leurs amis.

Le président de la Church's Manchester mission et responsable de la formation des jeunes missionnaires déclare que

« la vie de missionnaire est une vie de discipline, d'engagement et d'application, mais ce sont les mêmes attributs dont ils devront se servir tout au long de leur vie, que ce soit dans le travail ou les études ». ■

(Source : [bbc.com](https://www.bbc.com), 28.02.2023)

## Nouvelle Acropole

### Neuf ans au sein de la Nouvelle Acropole ■ France

■ La Nouvelle Acropole fait l'objet de plusieurs signalements auprès de la Miviludes ou de nos associations. Dans les colonnes de France Info, Nathan Morel, ex-adepte, a témoigné de sa vie au sein du groupe.

Attiré par l'ésotérisme, Nathan Morel est entré dans la Nouvelle Acropole qui se présente comme une école de philosophie et de spiritualité. Il a subi plusieurs rites d'intégration qui avaient pour but de le faire progresser dans la hiérarchie. Il évoque par exemple un rite visant à lui permettre d'atteindre le cœur du mouvement et qui consiste à l'enterrer vivant dans un trou dans la terre. Il raconte comment les enseignements ont pris une place prépondérante dans sa vie sans qu'il ait vraiment le choix et com-

ment la relation d'emprise s'est mise en place. Nathan Morel se sentait pris dans « dans un tourbillon d'engagements parfaitement démesurés ». Les conseils qui lui étaient distillés étaient en fait des ordres visant à placer l'individu sous emprise.

Après avoir passé neuf ans dans l'organisation, l'ex-adepte réalise que la Nouvelle Acropole apporte des réponses, des solutions aux différents besoins des nouveaux adeptes. Il explique par exemple comment certains y trouvent une sécurité affective ou d'autres un

besoin de pouvoir assouvi.

La Nouvelle Acropole est une association qui existe depuis de nombreuses années en France et compterait aujourd'hui environ 500 membres actifs. Nathan Morel résume en disant que le groupe a un « projet totalitaire ». Selon lui de nombreux rites, tenues ou encore actions proposées rappellent la « symbolologie nazie ». ■

(Source : France Info, 09.03.2023)

Lire sur le site de l'Unadfi, l'ensemble des articles sur la Nouvelle Acropole : <https://www.unadfi.org/mot-clef/nouvelle-acropole/>

## Régénère

### Thierry Casasnovas placé en gardé à vue ■ France

■ Début mars 2023, le naturopathe Thierry Casasnovas a été placé en garde à vue. Depuis 2020, le parquet avait ouvert une information judiciaire à son encontre. Il est aujourd'hui mis en examen pour « abus de confiance », « exercice illégal de la médecine », « faux et usage de faux », « exercice illégal de la pharmacie », « pratiques commerciales trompeuses », « abus de biens sociaux », « blanchiment » et « abus de faiblesse ».

>>>

>>>

Thierry Casasnovas est un naturopathe qui promeut le jeûne et le crudivorisme, notamment sur YouTube, mais propose aussi de nombreux stages et produits dérivés. Il commercialisait des extracteurs à des prix élevés ainsi que des compléments alimentaires. L'enquête a pu montrer d'importantes infractions financières (environ 2,7 millions d'euros) avec des montages financiers suspects : blanchiment, pratique

commerciale trompeuse, abus de confiance et abus de bien social. L'un de ses associés qui s'occupe de la comptabilité de ses différentes sociétés a aussi été placé en garde à vue.

La Miviludes avait alerté depuis 2012 sur l'emprise de Thierry Casasnovas sur ses adeptes poussant certains à abandonner leurs traitements médicaux. Lors de la pandémie il était devenu un des

meneurs de la désinformation sanitaire en France, multipliant les vidéos avec des personnes de la complosphère. ■

(Source : Le Monde, 09.03.2023 & Le Parisien, 09.03.2023 & Le Point, 09.03.2023 & Marianne 09.03.2023, & Les Jours, 21.03.2023)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, l'ensemble des articles Régénère : <https://www.unadfi.org/mot-clef/regenere/>

## Témoins de Jéhovah

### Ou peut mener l'excommunication ? ■ France

■ Un témoin de Jéhovah a été condamné à 18 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Seine-et-Marne. Il est reconnu coupable de la tentative d'assassinat de son épouse en 2017. Cette dernière a survécu.

Marié depuis de nombreuses années, le coupable s'était montré à plusieurs reprises infidèles. Il aurait organisé un pique-nique romantique avec sa femme afin de la reconquérir. C'est alors qu'après lui avoir lu des passages de la Bible il a demandé à sa femme de se retourner afin de lui offrir un cadeau et il lui a tiré une balle dans la tête. Ayant été blessé à l'épaule il a expliqué

lors du procès dira qu'un homme était sorti du buisson et les avait attaqués. Une théorie qui n'a pas convaincu la justice. En réalité c'est un complice caché qui lui a tiré dans l'épaule afin de dissimuler son acte. Poursuivi initialement pour complicité celui-ci n'a pas été condamné.

Le mari aurait souhaité tuer sa femme plutôt que divorcer. En ef-

fet, le divorce est interdit par les Témoins de Jéhovah. Il aurait préféré être veuf aux yeux de l'organisation plutôt que de risquer d'être excommunié en cas de nouveau mariage.

Quant à la femme, elle a miraculeusement survécu à ce tir. ■

(Sources : Le Figaro, 17.03.2023 & 20.03.2023 & Marianne, 20.03.2023)

### Investigations chez les Témoins de Jéhovah ■ Japon

■ Des avocats japonais ont fondé un groupe afin de soutenir les enfants d'adeptes des Témoins de Jéhovah. Le groupe a été créé au début du mois de janvier 2023 sous l'impulsion de l'avocat Kotara Tanaka lui-même ex-adepte des Témoins de Jéhovah.

>>>

>>>

A propos de la création de ce groupe l'un des avocats a déclaré que son but était de mettre fin à la violation des droits de l'homme par l'organisation. Le collectif a effectué un signalement auprès du ministère de la santé montrant que le groupe continuait d'exiger de ses adeptes le refus de transfusions sanguines même après les récentes directives du ministère concernant les enfants d'adeptes religieux. Les enfants sont contraints de porter sur eux une carte stipulant qu'ils ne souhaitent pas de transfusion sanguine.

Outre le refus de transfusions l'enquête du groupe a permis de montrer que de nombreux enfants témoins de Jéhovah déclarent avoir été fouetté par leur parents. Cette enquête a été remise au ministère de la protection sociale japonais. Les chiffres de l'enquête révèlent que 75% des personnes interrogées ont subi des violences de la part de leurs parents avant leur entrée à l'école primaire. Les violences visaient à les sanctionner pour avoir parlé lors d'une réunion jéhoviste, répondu aux parents ou encore joué avec un camarade de

classe. L'enquête a été réalisée en ligne sur 255 anciens adeptes et enfants d'adeptes âgés de 10 à 69 ans. Certains ont gardé de lourdes séquelles de ces violences.

Pour le collectif d'avocats ces pratiques constituent de la maltraitance et ils souhaitent apporter une assistance juridique auprès des enfants du groupe. Ils continuent de recevoir de nombreux témoignages. ■

(Sources : NHK, 27.02.2023 & Japan Times, 01.03.2023 & 15.03.2023)

## Développement personnel

### Les coachs épinglés par la DGCCRF ■ France

■ Des agents de la Direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) ont mené durant un an une enquête auprès de coachs spécialisés dans le développement personnel. Des anomalies ont pu être constatées chez 80% d'entre eux avec notamment des cas de dérive sectaire ou de pratiques commerciales trompeuses.

Les enquêtes ont touché des coachs de vie et des professionnels du développement personnel ou du « bien être » qui promettent de résoudre les problèmes de leurs clients mais aussi des centres de formation. Depuis la crise sanitaire ils connaissent un engouement à la fois du côté des clients mais aussi sous l'angle de reconversions professionnelles, de nombreuses personnes se lançant dans des activités de développement personnel. Le fait de pouvoir effectuer des téléconsultations a aussi facilité leur prolifération. Le milieu du coaching et du développement personnel touche un nombre important de personnes aussi bien dans la sphère privée que professionnelle. L'enquête a ciblé tout particulièrement les coachs spécialisés dans l'équilibre physiologique ou l'équilibre mental (gestion du stress, perte de poids...). Son but était d'informer et de pouvoir protéger les clients les plus vulnérables.

Les contrôles ont mis en lumière des anomalies pour 80% des professionnels audités. La DGCCRF a constaté chez 20% des contrôlés des pratiques commerciales trompeuses pouvant induire les

consommateurs en erreur. La plupart faisaient croire à leurs clients que les services proposés avaient un objectif médical alors qu'ils ne sont pas des professionnels de santé. Ils avancent aussi des qualifications qu'ils n'ont pas. En outre, ils entretiennent sciemment une confusion avec le corps médical en utilisant une sémantique similaire (« consultation », « docteur ») ou par l'usage d'allégation thérapeutique. Ces pratiques présentent un risque pouvant aller jusqu'à la perte de chance médicale, comme le rappelle Rémy Slove, porte-parole de la DGCCRF, qui parle aussi de certains coachs s'adressant à des personnes considérées comme vulnérables.

Autre constat qui ressort de l'enquête : le fait que certains coachs conservent des données à caractère médical. La DGCCRF a alors décidé de saisir la CNIL. Les coachs ne connaissent pas non plus la réglementation sur l'information et la remise de documents aux clients. Il y a parfois un manque d'information sur les prix, une absence de remise de note pour les prestations supérieures à 25 euros ou encore des clauses abusives

dans les contrats qui limitent les « droits du consommateur pour l'exercice de ses voies et recours » ou la responsabilité du professionnel en cas d'erreur.

Des centres de formations en coaching « bien-être » ont aussi été contrôlés. Certains affichaient des tarifs exorbitants pour des contenus opaques, ou encore prétendaient délivrer des attestations de formations présentées à tort comme des diplômes ayant valeur de qualification.

Ces contrôles ont donné lieu à 71 avertissements, 59 injonctions et 1 procès-verbal pénal. Les enquêteurs ont aussi fait remonter au parquet une dizaine de signalements pour soupçons d'exercice illégal de la médecine. En conclusion la DGCCRF appelle les consommateurs à rester vigilants et à se renseigner sur les compétences, les formations et les titres des personnes consultées. Remy Slove prévient que les contrôles sur ces coachs vont se poursuivre. ■

(Sources : Le Parisien, 08.03.2023 & France Info, 09.03.2023 & Communiqué de presse de la DGCCRF, 09.03.2023

## Exorcisme

### Un père accusé d'exorcisme violent ■ France

■ Un père ayant la garde alternée de sa fille a été jugé pour des faits de violences aggravées devant le tribunal correctionnel de Saint-Pierre à La Réunion. Il a fait subir à sa fille de 7 ans un exorcisme violent.

Le père, à la santé mentale fragile et ayant déjà eu recours à des prêtres exorcistes et guérisseurs, récupère sa fille une après-midi comme prévu par la garde alternée. Alors qu'ils regardent tous les deux la télévision, l'homme saisit le bras de sa fille et la pousse dans la salle de bains. Il souhaite entreprendre un exorcisme afin de chasser les « bêtètes » qu'il croit habiter sa fille. Il allume alors de l'encens, plonge à plusieurs reprises la tête de sa fille dans une eau congelée et lui frotte le corps, le visage et la langue avec du gros sel à plusieurs reprises.

Alertés par les bruits, les coups et les cris de l'enfant, les voisins décident d'intervenir en frappant à la porte de l'appartement. Le père se décide alors à ouvrir la porte et la petite fille se jette dans les bras d'une voisine qui la protège le temps de l'arrivée des secours. La petite a le corps tuméfié et pas moins de 50 lésions seront relevées. Le père tente de prendre la fuite mais est arrêté à quelques pas de son domicile. Il est par la suite placé en détention.

Lors du procès, il reconnaît les violences mais nie l'intention de meurtre sur sa propre fille. L'ex-

pertise psychiatrique montre que l'homme avait connu un épisode délirant alors qu'il était alcoolisé et sous l'emprise de stupéfiants. Selon l'avocat de la victime, celle-ci subit un important stress post-traumatique. Le tribunal a décidé une peine de 4 ans de prison dont 6 mois avec sursis probatoire pour le père. Il devra à sa sortie de prison suivre des soins psychiatriques et soigner ses addictions. En outre il voit l'exercice de son autorité parentale retiré et ne pourra pas entrer en contact avec sa fille. ■

(Source : Clicanoo, 03.03.2023)

## Mouvance évangélique

### Le temps des méga églises ■ France

■ Une nouvelle église évangélique s'implante tous les dix jours en France. Il en existe actuellement une pour 25 000 personnes. Certaines de ces églises peuvent accueillir plusieurs milliers de fidèles.

Selon Anne-Laure Zwiling, chercheuse en anthropologie des religions, le succès de ces églises évangéliques s'explique : « c'est plus une religion qui fonctionne sur le principe d'apporter des réponses que de poser des questions. Chez certains individus en quête de sens, ça donne des réponses immédiates. Un autre élément qui joue, c'est la forte dimension communautaire. Il y a beaucoup de chaleur humaine. Ça peut attirer des personnes qui viennent de groupes religieux

dans lesquels il y a beaucoup plus d'austérité. »

Impact Centre Chrétien (ICC) est une de ces « méga églises ». Elle accueillera bientôt ses fidèles dans un gigantesque édifice dans la zone industrielle de Croissy-Beaubourg. Cafétéria, restaurant, boutique de souvenirs, présence de quatorze salles polyvalentes, auditorium de 3780 places assises, studios télé et musique : cette nouvelle méga église fonctionne comme une véritable

entreprise. L'église comptera également 750 places de parking : « l'aspect architectural clé de la megachurch, c'est le parking. Sans parking adéquat, pas de méga-église viable » explique l'historien et chercheur au CNRS spécialisé dans le protestantisme évangélique, Sébastien Fath.

Il existe en Ile-de-France cinq églises répondant aux critères de la méga église. La dernière a été inaugurée en septembre 2021 : sur les 6000 m<sup>2</sup> de l'Espace Martin-

>>>



>>>

Luther-King (MLK) à Créteil, cette église qui fonctionne elle aussi comme un espace multi-activité.

La pression exercée sur les fidèles de ces méga églises pour obtenir d'eux des dons est un point sur

lequel la Miviludes reste très attentive. L'organisme dit avoir reçu 30 signalements depuis 2013 relatif à Impact Centre Chrétien. Les signalements portent principalement sur les exigences financières, le prosélytisme, la

rupture avec l'entourage ou le changement de comportement du croyant. ■

(Sources : leparisien.fr, 15.03.2023 & europe1.fr, 20.03.2023)

## Mouvance hindouiste

### Les Etats-Unis de Kailasa, l'autoproclamée micronation ■ International

■ En février dernier, des représentants des Etats-Unis de Kailasa, pays prétendument fondé par le fugitif Nithyananda, ont assisté à deux réunions de l'ONU à Genève, en Suisse. Cette participation à ces réunions a fait la une des journaux en Inde et a été reprise dans une partie de la presse britannique.

Lors de ces réunions ouvertes au public, une femme s'est présentée comme « l'ambassadrice permanente des Etats-Unis de Kailasa » et a décrit l'USK (United States of Kailasa) comme « le premier Etat souverain pour les hindous » et Nithyananda comme « le souverain pontife de l'hindouisme ». L'organisation des Nations Unies a indiqué qu'elle ignorerait les déclarations faites par les repré-

sentants de ce pays fictif, les jugeant « non-pertinentes » et sans rapport avec les questions débattues.

Le gourou Nithyananda est recherché en Inde dans le cadre de plusieurs affaires de viol et d'agression sexuelle. Il est également soupçonné d'avoir kidnappé et séquestré des enfants dans son ashram de Gujarat, à l'ouest

de l'Inde. Il est depuis en fuite et n'a fait aucune apparition publique. Il a affirmé en 2020 avoir acheté une île au large de l'Equateur et fondé son pays, Kailasa. Les autorités équatoriennes ont toujours nié avoir accordé l'asile à Nithyananda. ■

(Sources : ouest-France.fr, 03.03.2023 & geo.fr, 06.03.2023)

## New Age

### Le féminin sacré, une mouvance qui préoccupe ■ France

■ Ce concept fourre-tout, qu'on pourrait définir comme un courant de développement personnel associé à une recherche de spiritualité, inquiète les organisations de lutte contre les dérives sectaires

L'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (Unadfi) a reçu les premiers signalements portant sur le féminin sacré il y a quatre ans. Sa porte-parole Pascale Duval observe que le phénomène est en

« phase de croissance ». Quant à la Miviludes, elle dénombre une quinzaine de saisines relatives au féminin sacré depuis 2014, sans compter les saisines reçues sous d'autres appellations, notamment 'New Age'. Cette mouvance se décline en une multitude

de propositions, services et accessoires (stages, retraites, bains de vapeur vaginaux, guides de développement personnel...) Cela rejoint le constat de la Miviludes pour laquelle l'objectif premier du féminin sacré est « purement financier », ce qui est

>>>

>>>

manifeste au vu de certains tarifs pratiqués.

Le féminin sacré diffuse également des discours pouvant contribuer à la mise sous emprise

de femmes fragilisées par la maladie ou la difficulté d'avoir un enfant. Il s'agit notamment de thèses soutenant l'idée que la maladie et l'incapacité à avoir

des enfants sont liées à des traumatismes antérieurs, subis par un ou plusieurs ancêtres.

(Source : [elle.fr](http://elle.fr), 10.03.2023)

## Paranormal

### Une « mentaliste psychanalyste » en prison ■ France

■ Dans la Somme, une quinquagénaire a été mise en examen pour exercice illégal de la médecine et abus de faiblesse au préjudice de deux familles.

Elle se présentait sur sa page Facebook comme « psychanalyste mentaliste, auteur (recherche sur le cerveau) avec un diplôme en relooking ». Son activité consistait à apporter à ses clients « des solutions adaptées pour lutter contre l'état anxieux ou dépressif, l'angoisse, les troubles alimentaires et surmonter le deuil, la séparation ou les problèmes conjugaux ».

Le 15 février 2023, une femme

de 47 ans s'est rendue aux gendarmes, affirmant avoir violé ses deux enfants lorsqu'ils étaient en bas âge. Certains éléments laissent à penser que cette femme vit sous l'emprise totale de la « psychanalyste mentaliste ». Les parents de la femme avaient d'ailleurs déjà déposé plainte en novembre 2022. Leur fille avait dépensé des centaines de milliers d'euros en consultations et en cadeaux pour la mentaliste. L'avocate des parents estime que cette

affaire « se rapproche totalement de l'emprise sectaire ».

Une autre plainte a été déposée en début d'année par une femme dont le mari, endeuillé depuis la mort d'un proche, consultait la mentaliste. La pseudo-thérapeute aurait menacé la femme de « reprogrammer l'inconscient » de son mari et de ses enfants pour qu'ils ne l'aiment plus. ■

(Source : [courrier-picard](http://courrier-picard.com), 14.03.2023)

### Regain de popularité pour l'occultisme ■ France

■ Selon un sondage IFOP pour un site américain AMB-USA, près de 59 % des Français adhèrent à au moins une croyance occulte.

Cette enquête visait à comparer le niveau de croyance aux phénomènes paranormaux entre la France et les Etats-Unis. Les croyances comptant le plus d'adhérents en France sont : les miracles (43%), la transmission de pensées (40%), l'astrologie (32%), l'existence des Ovnis (28%), et la réincarnation (28%).

L'astrologie compte autant

d'adeptes aujourd'hui qu'il y a 25 ans. Une différence néanmoins : de nos jours, les pratiques autour de l'astrologie sont bien moins taboues, presque banalisées. Enormément de créateurs de contenus et d'influenceurs s'en sont emparé : « marqueurs d'une défiance accrue vis-à-vis des institutions politiques, médiatiques et religieuses, ces croyances trouvent

une caisse de résonance importante via les réseaux sociaux, où leur affichage sert de catalyseur en montrant à celles et ceux qui y adhèrent qu'ils ne sont pas seuls » explique Louise Jussian, chargée d'études à l'Ifop, l'Institut français d'opinion publique. ■

(Sources : [ledauphine.com](http://ledauphine.com), 16.03.2023 & [lemessager.fr](http://lemessager.fr), 22.03.2023)

## Les graines d'étoiles, ces humains d'origine extra-terrestres ■ France

■ Le hashtag « #starseed » a plus d'un milliard de vues sur TikTok. Il correspond à la notion de « graine d'étoile », et de plus en plus d'internautes s'en revendiquent.

Les « starseeds » seraient des extra-terrestres venus d'une autre dimension pour accompagner, guider, et sauver les humains. Cette croyance n'est cependant pas nouvelle : elle a été à l'origine introduite et popularisée en 1976 dans le livre *Gods of Aquarius* de Brad Steiger, auteur passionné de paranormal et d'ovnis qui a été le premier à évoquer la notion de « starseed », ces êtres venus des étoiles dans le but de guider spirituellement l'humanité.

Trois psychologues britanniques se sont penchés sur le sujet pour un article publié dans *The Conversation*. Ils expliquent : « Les graines d'étoiles croient qu'elles viennent d'un royaume divin et qu'elles peuvent voyager entre les galaxies via la méditation. Elles pensent qu'elles peuvent communiquer en « langage de la lumière », une forme de communication qui contournerait les limites humaines et qui serait le langage de l'âme. »

Les croyants en cette identité affirment qu'il existe des signaux indiquant qu'un individu est probablement une graine d'étoile : ressentir un manque d'appartenance, chercher un sens à la vie, être sensible, empathique, aimer la solitude, avoir le désir d'explorer de nouvelles cultures... Autant de caractéristiques vagues qui correspondent en réalité au profil de nombreuses personnes. ■

(Source : [caminteresse.fr](http://caminteresse.fr), 17.03.2023)

Pratiques  
de soins non  
conventionnelles

## Assises nationales de lutte contre les dérives sectaires : les mesures relatives aux dérives en santé ■ France

■ Une part importante des débats menés lors des premières Assises nationales de lutte contre les dérives sectaires a été consacrée aux pratiques de soins non conventionnelles (PSNC). Des mesures permettant de poursuivre plus efficacement les auteurs de dérives en santé ont été annoncées.

« Les sectes se positionnent là où elles savent très bien qu'il y a des adeptes potentiels or on est tous confronté un jour ou l'autre à des problèmes de santé, directement ou indirectement » explique Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi. Les pratiques de soin non conventionnelles sont effectivement une des principales portes d'entrée des mouvements sectaires, comme cela l'a été rappelé à l'occasion des assises. Agnès Firmin Le Bodo, déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, a annoncé en ouverture des assises la création

d'un comité chargé de classer et d'encadrer les PSNC, précisant qu'« il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières mais de faire le tri et de poser un cadre, le tri entre ce qui peut être permis et ce qui représente une menace pour la santé publique, tout en reconnaissant certaines pratiques pour leur apport ». Le comité aura pour mission de dresser une cartographie des PSNC, permettant à terme la création d'un dispositif d'enregistrement des PSNC. A ce comité devraient être associés des associations et collectifs citoyens, comme le collectif No FakeMed, à l'origine du déremboursement de l'homéopathie.

Cependant, lorsqu'elle était encore députée, Agnès Firmin Le Bodo avait apporté son soutien à l'Agence des Médecines Complémentaires Adaptées (A-MCA). L'agence sera-t-elle associée à ce comité ? « Je ne sais pas. Mais je n'ai pas changé de position : la Miviludes ne peut pas suivre toutes ces pratiques, et celles-ci doivent pouvoir être encadrées. C'est un enjeu de santé publique auquel nous devons répondre » a-t-elle confié à l'Express. Pierre de Bremond d'Ars, le président du collectif No FakeMed, rassure : « Nous resterons vigilants. Si le travail de ce comité repose sur des données scientifiques, dans

>>>

>>>

l'intérêt des patients, tout se passera bien. Et dans le cas contraire, nous le dirons ».

D'autres initiatives ont été annoncées. Sonia Backès, secrétaire d'Etat chargée de la citoyenneté, voudrait faire interdire les publicités vantant les bienfaits des

médecines alternatives contre les maladies les plus graves. Le gouvernement souhaite également donner le pouvoir aux agences régionales de santé (ARS) de prononcer des interdictions d'exercer aux praticiens adeptes de méthodes peu scientifiques. Enfin,

les ministères de la Santé et de la Justice travaillent conjointement à la création d'un délit « d'incitation à l'arrêt d'un traitement pour maladie grave » ■

(Sources : [lexpress.fr](https://www.lexpress.fr), 10.03.2023 & [Jim.fr](https://www.jim.fr), 15.03.2023 & [infirmiers.com](https://www.infirmiers.com), 15.03.2023)

## Survivalisme

### Suicide collectif de Montreux : la famille s'était préparée

#### ■ Suisse

■ Quatre français membres d'une même famille sont décédés au printemps 2022 après s'être jetés du balcon du 7<sup>ème</sup> étage de leur appartement. Seul le fils adolescent a survécu, quoique grièvement blessé. Un fait divers qui avait suscité la consternation.

Si les premiers éléments de l'enquête de police laissent penser que la famille manifestait depuis un certain temps un intérêt pour les thèses complotistes et survivalistes, le ministère public du canton de Vaud est en mesure de préciser aujourd'hui que la famille avait « préparé, répété et organisé son départ vers 'un

monde meilleur' ».

Le seul membre de la famille à avoir survécu était scolarisé à domicile et il semblerait que la venue de deux policiers le 24 mars 2022, à l'appartement de la famille, dans le cadre d'une procédure de vérification ait poussé la famille à passer à l'acte. Le jeune adolescent « a

été entendu, mais il n'est pas en mesure de faire le récit du déroulement des faits ».

(Source : [lefigaro.fr](https://www.lefigaro.fr), 21.03.2023)

Lire sur le site de l'Unadfi, *Un suicide collectif sur fond de complotisme?* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/un-suicide-collectif-sur-fond-de-complotisme/>

## Théorie du complot

### Attention aux fausses idées sur les jeunes ■ France

■ Un cliché selon lequel les jeunes seraient naïfs sur internet et partageraient des idées erronées sur les réseaux sociaux semble battre de l'aile. Au contraire sur certains sujets, les jeunes semblent plus armés pour comprendre et débusquer les fausses informations.

Depuis quelques années de nombreuses études semblent vouloir démontrer que les jeunes sont les plus vulnérables et susceptibles de croire et de partager de fausses informations. Pourtant comme le dit Marie Peltier, historienne et spécialiste des conspirationnismes c'est une idée reçue de se dire que

le complotisme est un truc de jeunes et que ces derniers sont crédules. Au contraire, toutes les générations semblent touchées du fait des changements dans la façon de s'informer durant les deux dernières décennies. Pour l'historienne, les plus de 50 ans, qui ne sont pas nés avec Internet, semblent avoir du mal dans

le traitement de l'information et la prolifération de fausses informations. Il n'est pas rare de les voir partager sur les réseaux des fausses informations sans aucune vérification.

A l'opposé la jeune génération est mieux informée et dispose de plus de réflexes pour

>>>

>>>

comprendre comment fonctionne l'information sur Internet. Pour Laurence Corroy, chercheur en éducation aux médias ils « repèrent et pistent mieux les fake news que toutes les autres générations ». Ils n'hésitent pas à vérifier des informations glanées sur internet sur des sites reconnus et plus fiables. *20 minutes* a pu interroger de nombreux élèves qui aimeraient aller encore plus loin et pouvoir bénéficier de cours d'éducation aux médias afin d'amplifier leurs réflexes et leurs vigilances.

Il semble donc que l'éducation aux médias et le travail de l'esprit critique soient valables pour toutes les générations. D'autant que la première source d'influence des jeunes sont les parents donc si ces derniers

croient des théories complotistes les enfants vont baigner dans ce genre de théorie et auront plus de difficultés à remettre cela en question. Il est donc important que les parents s'éduquent à l'information.

Au-delà de la vérification du vrai et du faux, les spécialistes interrogés par *20 minutes* souhaitent que les personnes se demandent quels discours ils tolèrent et questionnent leur position par rapport à une information. Ils remarquent que la croyance en différentes informations dépend aussi de la connaissance du monde qui nous entoure. C'est pour cela que les jeunes qui ont moins de bagage social peuvent partager moins de fausses informations que leurs aînés. Les spécialistes constatent que

les jeunes sont particulièrement doués pour repérer les fausses informations sur le thème de l'environnement et l'écologie. Ils maîtrisent et s'intéressent davantage à ce sujet que les plus âgés.

Pour Matthieu Cassoti, professeur en psychologie du développement, il faut faire attention en développant son esprit critique et veiller à ne pas « introduire un doute excessif, ce qui génère une forme de conspirationnisme ». Car dans un contexte de défiance envers les institutions cela peut alors déclencher une méfiance envers les professeurs ou autres formateurs. ■

(Source : *20 minutes*, 09.03.2023)

## La « théorie » de l'adrénochrome : l'ARCOM saisie ■ France

■ La « théorie » de l'adrénochrome a été popularisée il y a quelques années notamment dans le sillage des idées de QAnon. Elle repose sur un supposé trafic d'enfants torturés et tués afin de prélever dans leur sang une substance : l'adrénochrome qui serait utilisé par les élites mondiales pour ses vertus régénératrices. Un invité de l'émission *Touche pas à mon poste sur C8* a défendu cette théorie à une heure de grande écoute.

A propos de Pierre Palmade, cet invité habitué aux propos complotistes développe la « théorie » de l'adrénochrome en direct à la télévision supposant que Pierre Palmade en serait l'un des bénéficiaires. Une chroniqueuse l'a suivi en déclarant que « Plein de stars utiliseraient les sacrifices d'enfants pour boire leur sang avant d'avoir la jeunesse éternelle ». Dans l'émission, personne n'a remis en cause ces propos ou montré une indignation. Le présentateur a même admis que « beaucoup de gens sur les ré-

seaux pensent » que l'invité soulève quelque chose de réel. Un seul avertissement, celui d'un bandeau en bas de l'écran rappelant que les propos de l'invité n'engageaient que lui, puis sur le compte twitter de l'émission quelques minutes après la fin de celle-ci.<sup>1</sup>

A la suite de cette séquence médiatique diffusée à une heure de forte audience, l'ARCOM<sup>2</sup> a été saisie. Ce n'est pas la première fois que l'émission défraye la chronique et oblige les instances de l'audiovisuel à se prononcer sur

son contenu.

Pour Tristan Mendès-France, maître de conférences à l'Université de Paris et spécialisé dans les cultures numériques, cette théorie rencontre un succès car elle se drape d'un aspect scientifique et se base sur une molécule qui existe vraiment. Elle serait proche de l'adrénaline mais n'aurait aucune vertu médicinale ni hallucinogène. La théorie défend l'idée qu'elle serait produite en grande quantité par les corps des enfants lorsqu'ils sont torturés. Popularisée par des adeptes de QAnon,

>>>

>>>

cette théorie est apparue dans les années 1990 à la suite du film *Las Vegas Parano*. QAnon avance l'idée que des stars américaines, le Parti démocrate et notamment Hilary Clinton auraient mis en place des « fermes » secrètes pour récolter la molécule auprès d'enfants torturés et exécutés. Pour Tristan Mendès-France, cette théorie fantasmée repose

sur une idée de pédocriminalité et d'exploitation d'enfants qui « réactive de vieux fantasmes antisémites ». A savoir l'un des principaux mythes fondateurs de l'antisémitisme en occident qui voudrait que les juifs procèdent à des sacrifices d'enfants chrétiens afin de boire leur sang pour inverser le rite chrétien durant lequel le prêtre boit du vin représentant

le sang du Christ. ■

(Sources : [Le Monde, 10.03.2023](#) & [Radio France, 10.03.2023](#) & [RTL, 14.03.2023](#))

1. Pour rappel en France un média est juridiquement responsable des propos qu'il diffuse même s'ils émanent d'un de ses invités.

2. L'ARCOM est l'autorité publique française de régulation de la communication audiovisuelle et numérique

## « Rétablir le lien et le dialogue social » ■ International

■ Dans sa rubrique « Fake et causes », le quotidien *20 minutes* tente de comprendre le complotisme et ses enjeux pour la démocratie. Début mars, le journal a interviewé David Morin, politologue à l'université de Sherbrooke au Canada et co-auteur avec Marie-Eve Carignan de *Mon frère est complotiste*, comment rétablir le lien et le dialogue social sorti début mars 2023.

Pour les auteurs du livre, le terme « complotisme » peut s'avérer être un terme stigmatisant et une étiquette très vite accolée alors que des critiques légitimes peuvent être adressées aux gouvernements. Ils craignent aussi qu'une telle appellation renforce les idées des plus convaincus. Pourtant ils n'ont pas trouvé d'autres termes pour définir ce mouvement.

Leur étude s'est déroulée au moment de la pandémie. Les auteurs ont essayé d'effectuer une différenciation entre la critique de certaines mesures et les discours complotistes. Ils ont pu remarquer qu'au Canada il y a eu une forte appropriation des thèses complotistes par les mouvements d'extrême droite et antigouvernementaux qui en ont profité pour accélérer l'agenda politique. Ils ont aussi pu constater la prolifération et la mise en lumière de nombreux mouvements prônant des médecines alternatives dans le domaine de la santé et du bien-

être et se sont aperçus que ces deux entités ont fini par se lier et se regrouper.

Avec ce livre, ils ont souhaité simplifier un problème complexe afin de donner un outil de compréhension de la problématique complotiste à l'heure où de nombreuses personnes voient un de leurs proches basculer dans ces théories. Mais ils souhaitent aussi mettre en place un dialogue collectif dans une société qui, face à de nombreuses crises sanitaires, écologiques, économiques ou encore la guerre en Ukraine, se retrouve divisée et fracturée. Ils suggèrent que sur certains points les autorités auraient peut-être à effectuer un mea culpa. Cependant, ils regrettent une certaine forme de polarisation qui fait que les deux parties n'ont pas forcément envie de construire ce dialogue. Pour David Morin, les polarisations sociales enferment les individus dans leurs écosystèmes. Selon lui, la restauration du dialogue peut venir de toutes les

actions individuelles car il craint que tout ce qui émane des différentes autorités ne fonctionnent pas car provenant de personnes critiquées par le complotisme.

Pour ce politologue, la diffusion du complotisme tient à plusieurs raisons. Il note tout d'abord un terreau fertile qui est celui du manque de confiance dans les institutions qu'elles soient politiques, médiatiques, scientifiques... Il a aussi pu constater une forme de détresse et de vulnérabilité d'une partie des personnes adhérant à ces théories. Cette vulnérabilité peut provenir de la période qui génère beaucoup d'anxiété et une perte de sens mais aussi des différentes trajectoires individuelles laissant un fort trauma comme une rupture sentimentale ou encore la perte d'un emploi qui marginalise et décline les personnes. Selon lui les réseaux sociaux ne sont pas « un facteur d'adhésion, mais ils sont un vecteur d'adhésion. David Morin craint aussi qu'une partie

>>>

>>>

de la population en perte de sens politique adhère aux théories du complot comme « prisme de lec-

ture dominant de l'actualité politique ». La lecture complotiste de l'actualité devient un logiciel de

pensée politique. ■

(Source : 20minutes, 12.03.2023)

## Les complotistes tentent de s'emparer de la lutte contre la pédocriminalité ■ International

■ Avec la récente polémique déclenchée sur le plateau de Cyril Hanouna à propos de l'Adrénochrome on constate que de nombreux récits complotistes n'hésitent pas à utiliser ou à déformer les violences commises sur des mineurs.

Au sein de la sphère complotiste circulent en effet de nombreux récits mettant en scène des disparitions massives d'enfants, des trafics sexuels de mineurs ou encore des sacrifices rituels. L'ethnologue Véronique Campion-Vincent parle de figure de « l'enfant-proie ». Si la pédocriminalité est bien une réalité, la complosphère détourne ces drames et évoque des réseaux puissants qui maniganceraient des exploitations d'enfants kidnappés. On peut citer à titre d'exemple la mouvance conspirationniste QAnon qui est persuadée de l'existence d'un réseau mondial de trafic sexuel d'enfants dirigé par des « élites pédosatanistes ».

Dans l'histoire, ces accusations sont souvent le fruit de la littéra-

ture antisémite. Aujourd'hui ces récits se basent sur les nombreux faits divers à propos d'enfants disparus. « L'enfant-taupe » enfermé dans des lieux souterrains et qu'il faudrait délivrer est devenu un élément central de nombreuses doctrines complotistes. Si bien qu'un fait divers comme l'éruption d'un volcan est alors interprété comme une tentative de libération de ces enfants retenus.

Les associations œuvrant dans la lutte contre la pédocriminalité se retrouvent parasitées par ces individus et ces discours complotistes. Le chercheur canadien Marc-André Argentino a identifié « 114 groupes qui se présentent comme en lutte contre les trafics d'enfants mais sont de fait dominés par des contenus QAnon ». Les

associations déplorent que les complotistes renvoient une image erronée, fantasmée et caricaturée de la pédocriminalité qui serait le fait de puissants dirigeants pédosatanistes. Les chiffres montrent pourtant que dans 94% des cas les auteurs d'agression sexuelle font partie du cercle familial de la victime.

Pour Sébastien Dieguez, ces théories servent surtout à diaboliser les adversaires désignés et moins à lutter contre la pédocriminalité. Il constate que ces récits pédocriminels présentent des intérêts pour la communauté complotiste comme d'attirer plus de femmes et apparaître comme des héros. ■

(Source : Le Monde, 18.03.2023)

## Les insectes : la nouvelle lubie complotiste ? ■ International

■ Depuis quelques mois au sein de la complosphère, un nouveau récit autour des insectes semble effrayer. Selon les dires conspirationnistes, une élite dirigeante tenterait d'empoisonner la population mondiale en lui imposant de se nourrir d'insectes.

Parmi les personnes défendant ce genre de théorie, on retrouve Silvano Trotta personnage central de la complosphère. Cette théorie a été récemment alimentée par

une décision de la commission européenne en janvier autorisant la poudre dégraissée de grillons domestiques. Une mention doit être faite lorsque ce produit est

utilisé. Cette théorie s'inscrit dans la rhétorique complotiste habituelle : d'élites voulant soumettre et rééduquer la population.

De nombreuses vidéos ont essai-

>>>

>>>

mé pour montrer que ce produit est dans des aliments. Dans l'une d'entre elles une personne se présentant comme docteur avance que l'ADN des insectes génétiquement modifiés changerait le génome humain selon un plan prédit par une élite « sataniste ». Des youtubeurs classés à l'extrême droite reprennent aussi cette théorie dans leurs vidéos. Pour

Julien Giry, spécialiste des discours complotistes, cela n'a rien d'étonnant étant donné que cette théorie reprend l'idée « d'une menace sur la virilité » et permet de se moquer de « l'homme soja » terme utilisé par l'extrême droite pour qualifier des personnes de gauche.

Les théories concernant les in-

sectes ne sont pas nouvelles. En effet les insectes nourrissent abondamment une imagerie parasitaire et parfois antisémite. Ainsi le professeur Christian Perronne affirmait que la maladie de Lyme se répand grâce à des tiques modifiées par une chercheuse nazi réfugiée aux Etats-Unis. ■

(Source : Slate, 28.02.2023)



## Alimentation

### Du témoignage à la promotion, la frontière est mince ?

#### ■ France

■ **Raphaëlle Bacqué, journaliste connue pour ses talents d'enquêtrice et récompensée pour ses qualités littéraires, a publié au début de l'année 2023 dans *M*, le magazine du *Monde*, un reportage relatant sa participation régulière depuis une dizaine d'année à des stages de jeûne.**

**Ce papier écrit à la première personne a montré à quel point la frontière entre le témoignage personnel et la promotion de pratiques potentiellement dangereuses est fine.**

L'article, long de sept pages, a fait la une du magazine. Dès le lendemain, des critiques ont été émises. Le collectif l'Extracteur a dénoncé plusieurs points du papier lui semblant problématiques, notamment la mise en avant de l'organisatrice des stages auxquels participe la journaliste, qui n'est autre que la cofondatrice de la Fédération française de jeûne et randonnée Céleste Candido<sup>1</sup>. Deux jours plus tard, la Miviludes a publié un Tweet rappelant que ces stages peuvent être risqués. Quant à l'auteur de l'article, elle s'est dite « horrifiée » par les critiques : « Je vous le dis et c'est dans mon papier : pendant mes stages il n'y a pas de charlatan, il n'y a pas de gourou donc il n'y a pas d'emprise. J'ai suivi les manifs antivax, je sais ce que c'est. Dans mes stages, on est à mille

lieux de tout ça ». Elle considère « grotesque » de dire que le jeûne ou le yoga sont des portes d'entrées pour les sectes : « des cours de yoga, il y en a partout. Soit vous dénoncez de vraies sectes, et alors vous faites venir les gendarmes, soit vous ne dites rien. Sinon tout le monde va avoir peur d'être accusé et va faire les choses dans son coin. » Un journaliste du Monde au fait du phénomène sectaire avance la raison pour laquelle Raphaëlle Bacqué n'a pas bien saisi l'accusation de dérive sectaire à l'encontre de son stage : « le sectarisme, ça prend des formes diverses. Il y a différents degrés. Bien sûr qu'elle n'est pas tombée dans une secte comme dans le sketch des Inconnus. Mais elle est trop partie prenante du sujet pour être en mesure d'écartier d'instinct toute possibilité

de dérive ». Ce papier laudatif à l'égard du jeûne présente par ailleurs le risque que des lecteurs à la recherche des mêmes résultats décrits par Raphaëlle Bacqué s'inscrivent à des stages organisés par des personnes moins bien intentionnées. ■

(Source : [larevuedesmedias.ina](https://larevuedesmedias.ina.fr/2023/03/26/le-jeune-est-il-encore-une-chose), 26.03.2023)

1. Ancienne directrice monde d'une ligne de Cacharel, elle s'est reconvertie en suivant entre autres une formation à Ann Wigmore Health Institute, l'institut où Thierry Casasnovas a étudié en 2006. Dans son livre *ABC du jeûne*, elle prétend que jeûner peut « résoudre [...] l'arthrose, les problèmes digestifs, l'eczéma, l'asthme, les migraines, l'hypertension. Interrogée, elle expliqua à [larevuedesmedias.ina](https://larevuedesmedias.ina.fr/) avoir reçu entre 100 et 150 demandes depuis la sortie du papier de Raphaëlle Bacqué.

## Méditation

### Effets négatifs de la méditation ? ■ France

■ Un gérant de magasin de chaussures a été agressé à l'arme blanche par un individu venu résoudre un conflit vieux de vingt ans. Un passage à l'acte dont les motivations ne sont pas claires.

Le prévenu a expliqué à la barre du tribunal de Dieppe : « j'avais un nœud à l'intérieur de moi. Je fais de la méditation et une vieille histoire est ressortie [...] C'est comme un ressort que l'on lâche. Je sentais que ça montait de plus en plus au cours de mes dernières séances. Alors je suis

devenu violent. » Selon un témoin de la scène, l'homme est sans doute atteint de problèmes psychologiques. La police a retrouvé un poignard et un point américain sur le prévenu, ainsi que des plants de cannabis en production quasi professionnelle dans tout son appartement. L'agresseur a

confirmé consommer sept à dix grammes de cannabis par jour sous forme de gâteau : « Je prends du chanvre pour méditer ». Il a été condamné à six mois de prison avec sursis pendant deux ans. Il devra suivre des soins psychologiques et en addictologie. ■

(Source : actu.fr, 27.02.2023)

## Mouvement anti-vaccination

### Sur Twitter, certains antivax sont devenus climatosceptiques ■ France

■ Certains comptes qui ont diffusé du contenu antivax pendant la pandémie propagent désormais des publications climatosceptiques, notamment depuis l'invasion de l'Ukraine.

Le compte Twitter « Elpis-R » en est une parfaite illustration. Cet utilisateur de Twitter se définit comme « climate science research » et « climate realist » et est au centre d'une étude qui examine le passage sur le net de la sphère antivax à la sphère climatosceptique. « La transition s'est

faite au moment de l'invasion de l'Ukraine et il a un temps relayé la propagande pro-Poutine », écrivent les quatre chercheurs qui mènent l'étude. Ils décrivent l'usage des « six D » par ce compte Twitter à l'activité très intense et agressive : « discrédit, déformation, distraction, dissuasion,

division et doute ». Cette transition n'étonne pas Tristan Mendès France, spécialiste du complotisme : « les mêmes groupes s'adaptent en fonction de l'actualité. » ■

(Source : leparisien.fr, 08.03.2023)

## Yoga

### La dimension politique du yoga étudiée dans un nouvel ouvrage ■ France

■ Dans son livre *Le Yoga, nouvel esprit du capitalisme*, paru le 1<sup>er</sup> mars 2023 aux Editions Textuel, la professeure de yoga Zineb Fahsi interroge la dimension politique, discrète mais bien présente derrière les discours qui se déploient autour du yoga.

>>>

>>>

Le yoga est bien souvent présenté comme une méthode quasi-miraculeuse à même de résoudre nombre de nos problèmes contemporains. Mais selon Zineb Fahsi, en valorisant à tout prix le travail sur soi ce discours verrouille toute réflexion qui porterait sur les exigences du système

capitaliste. Dans son essai, elle interroge la manière dont cette pratique méditative indienne s'est propagée en Occident et s'est transformée « en un instrument aux mains d'une industrie naissante », celle du développement personnel. Elle propose un esprit différent du yoga, « en marge des

injonctions individualistes et dépolitisantes de perfectionnement de soi, de productivité et de performance », qui puisse véritablement mener vers plus d'émancipation et plus de justice. ■

(Sources : [slate.fr](https://slate.fr), 01.03.2023 & [lepoint.fr](https://lepoint.fr), 26.02.2023)

# Dons & Abonnements

## Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 €  60 €  75 €  150 €  Autre : .....€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

## Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros  
48 €uros

ETRANGER

30 €uros  
50 €uros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

## Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros  
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros  
70 €uros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

E-Mail : .....@.....

Ci-joint le versement de la somme de : ..... €

Date et signature :

Sommaire  
du dernier numéro de  
**Bulles** (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.  
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.  
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay